

# Le Collectif contre les expulsions

Rosa Navarro

Le Collectif contre les expulsions d'étrangers (CEE) est né le 20 avril 1998. Alors qu'il n'existait pas encore, plusieurs de ses futurs membres furent avertis par des collectifs anti-expulsions français de l'expulsion par la France de sans-papiers maliens via Bruxelles. Quatre membres du collectif belge se sont rendus à l'aéroport et ont interpellés les policiers français qui emmenaient le déporté.

## Le but

Le but principal du CEE est l'arrêt immédiat de toutes les expulsions.

Au niveau actions, le CEE privilégie l'action directe. Il s'agit d'empêcher un maximum d'expulsions. Les membres du collectif se rendent régulièrement à l'aéroport pour informer les passagers au sujet des déportations et les amener à se solidariser avec les déportés pour que ceux-ci ne soient pas embarqués de force. Ils préviennent aussi le pilote de la présence des déportés ainsi que de la leur. Enfin, il s'agit aussi de faire pression sur la Sabena pour qu'elle n'embarque pas la personne.

## Les actions

Les actions, quel que soit leur taux de radicalité, restent pacifiques.

- Le CEE mène des campagnes de sensibilisation contre les déportations (appel au boycott de la Sabena) ;
- Le CEE appelle toutes les personnes à envoyer une lettre à la Sabena pour lui signifier son intention de ne plus prendre ses avions si cela s'avère possible et, dans le cas contraire, à vérifier qu'il n'y ait aucun expulsé sur le vol ;
- Le CEE livre aussi une guerre de renseignements pour connaître les jours et heures auxquelles seront pratiquées des déportations, ainsi que les procédures utilisées ;
- Enfin, le CEE tente de soutenir les déportés, à l'aéroport et dans les centres.

Le fonctionnement du Collectif est organisé selon des principes de démocratie de base. Les décisions se prennent collectivement. La participation se fait sur base individuelle et les cartes de parti ou d'autres organisations restent au vestiaire, le CEE est un collectif autonome.

## La plate-forme

- Arrêt immédiat des expulsions
- Fermeture des camps pour étrangers
- Suppression de la double peine
- Abrogation des lois racistes
- Régularisation de tous les sans-papiers
- Retour des déportés

## Comment participer ?

1. En nous transmettant toute info ou témoignage utile pour lutter contre les déportations ;
2. En nous aidant financièrement pour couvrir nos frais (déplacements, fax, téléphone, tracts, affiches ... ) ;
3. En participant activement à nos réunions et actions. Nous avons besoin de personnes pour aller le plus souvent possible à l'aéroport.

## Comment nous rejoindre ?

Permanence tous les jeudis à 17h, 2/4 av. de la Porte de Hal, 1060 Bruxelles

Tél. : 02- 544.18.18 ou 02- 539.04.55

Fax : 02- 779.59.00

E-mail : [ccl@altem.org](mailto:ccl@altem.org)

Site : <http://www.altem.org/ccl/>